



Après un procès perdu par les clients

Par wes

mes clients m'ont envoyé devant le tribunal avec avocat et rapport d'expertise au sujet de travaux de couverture ils se sont fait débouter . il reste chez eux mon échafaudage puis-je aller le chercher? merci car les travaux ne sont pas fini et franchement nos relations sont au point mort ils ne répondent plus au téléphone enfin c'est compliqué.